PÉTITION

Les acquis sociaux ne sont pas des « *privilèges* » !

Les attaques contre le congé bonifié s'amplifient dans toute la fonction publique. La recherche, de plus en plus excessive, du centre des intérêts moraux et matériels donne l'occasion aux responsables de services d'écarter du droit de très nombreux agents originaires de l'outremer.

Derrière ces refus, se cache la politique de restrictions budgétaires et le manque d'effectif que le gouvernement impose au nom des économies.

Nous refusons que nos droits soient sacrifiés sur l'autel de l'austérité.

Avec la CGT, nous exigeons l'application du droit à congé bonifié par :

- **l'abrogation de la notion de résidence habituelle,**
- **l'octroi du congé bonifié à partir de deux critères dans un faisceau d'indices,**
- **un seul texte, non interprétable et commun aux trois versants de la fonction publique,**
- **l'évolution de l'indice médian de prise en charge du conjoint de 340 à 530.**

Noms	Prénoms	Grades	Services	Signatures